

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

**AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT No 021-2021**

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac que, lors de la séance ordinaire du **mercredi 1^{er} septembre 2021**, à la salle du conseil située au 1216 rue Principale, le conseil municipal entend procéder à l'adoption du règlement no 021-2021 intitulé :

« ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC »

Donné à St-Roch-de-Mékinac ce 24^e jour du mois d'août 2021.

s/s Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière